



HAL
open science

Quand Victor Del Litto a paraphrasé Paul Arbelet

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

| Takeshi Matsumura. Quand Victor Del Litto a paraphrasé Paul Arbelet. 2022. halshs-03628813

HAL Id: halshs-03628813

<https://shs.hal.science/halshs-03628813>

Submitted on 3 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLALICEUR

numéro 51

le 3 mars 2022

Groupe de recherche
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises
du **C**entre et d'aill**E**URs
(Tokyo)

contact : glaliceur2019@gmail.com

Quand Victor Del Litto a paraphrasé Paul Arbelet

Takeshi MATSUMURA

Aujourd'hui, l'*Histoire de la peinture en Italie* de Stendhal¹ est en général lue et étudiée dans l'édition que Victor Del Litto² a procurée en 1996 pour la collection Folio essais. La faveur unanime dont bénéficie cette publication a au moins deux raisons, me semble-t-il. D'un côté, parce que ce livre en format de poche est accessible à toutes les bourses. De l'autre, parce que c'est un produit d'un spécialiste universellement connu. Le second point assure aux lecteurs confiants que le texte qu'il a établi et les notes qu'il y a mises doivent être fiables. En fait, comme je l'ai montré ailleurs³, son établissement de texte est loin d'être sûr, et l'utilisation irréfléchie de son livre risque de nous jouer de mauvais tours, comme il est arrivé à un stendhalien aguerri⁴. Qu'en est-il de son annotation et de son index ? Dans son compte rendu paru dans l'*Année Stendhal*, Margherita Leoni⁵ a souligné que les notes de l'éditeur sont « bien informées, abondantes et précises ». Dans la présente notule, je vais prendre deux exemples afin d'examiner si la recenseuse a raison et si les commentaires de 1996 méritent vraiment leurs qualificatifs. Et je profiterai de l'occasion pour proposer de corriger un article de l'index.

Le premier cas qui nous intéresse est la note 346 de l'édition de Victor Del Litto sur un passage du chapitre CXI « De l'homme aimable ». Elle est conçue ainsi :

En dépit des guillemets, ce passage n'est qu'une simple paraphrase du chap. VIII des *Considérations sur les mœurs* de Duclos⁶.

L'éditeur paraît nous suggérer que Stendhal est *falsificateur*, car son observation succincte veut dire apparemment d'une part qu'au lieu d'extraire d'un chapitre d'un ouvrage de Duclos quelques fragments avec fidélité, il n'a fait que le *paraphraser*, et de l'autre que malgré ses altérations introduites, il a eu recours aux *guillemets* pour faire croire aux lecteurs naïfs qu'il s'agissait d'une citation textuelle. Pour savoir si Stendhal a effectivement *paraphrasé* Duclos, il ne serait pas superflu de relire, malgré sa longueur, le passage en

¹ Son édition originale est l'*Histoire de la peinture en Italie* par M. B. A. A., Paris, P. Didot l'ainé, 1817, 2 vol. Je désigne cette publication par *Histoire1817*. Dans les citations, sauf indication contraire c'est moi qui souligne.

² Stendhal, *Histoire de la peinture en Italie, Édition établie par Victor Del Litto*, Paris, Gallimard, 1996, Folio essais. Je désigne cette publication par *HistoireD*.

³ Voir mon article « Sauf le respect que je dois à la compagnie... : sur l'*Histoire de la peinture en Italie* éditée par Victor Del Litto », dans *Glaliceur*, 47, 2022, p. 1-18.

⁴ Voir mon article « Stendhal helléniste et orientaliste ? », dans *Glaliceur*, 50, 2022, p. 1-9.

⁵ *Année Stendhal*, t. I, 1997, p. 160.

⁶ *HistoireD*, p. 646 ; titre souligné par l'auteur.

question de l'*Histoire de la peinture en Italie*, qui en effet est mis entre guillemets comme le dit le stendhalien. Citons-le d'après l'édition originale de 1817 :

Duclos disoit en 1750 :

« L'homme aimable est fort indifférent sur le bien public, ardent à plaire à toutes les sociétés où le hasard le jette, et prêt à en sacrifier chaque particulier. Il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, et souvent est méprisé et recherché par les mêmes gens.

« Le *bon ton* dans ceux qui ont le plus d'esprit consiste à dire agréablement des riens, et ne se pas permettre le moindre propos sensé, si on ne le fait excuser par les graces du discours ; à voiler enfin la [p. 141] raison, quand on est obligé de la produire, avec autant de soin que la pudeur en exigeoit autrefois quand il s'agissoit d'exprimer quelque idée libre. L'agrément est devenu si nécessaire que la médisance même cesseroit de plaire si elle en étoit dépourvue.

« Ce prétendu *bon ton*, qui n'est qu'un abus de l'esprit, ne laisse pas d'en exiger beaucoup ; ainsi il devient dans les sots un jargon inintelligible.

« Les choses étant sur le pied où elles sont, l'homme le plus piqué n'a pas le droit de rien prendre au sérieux, ni d'y répondre avec dureté. On ne se donne pour ainsi dire que des cartels d'esprit ; il [p. 142] faudroit s'avouer vaincu pour recourir à d'autres armes, et la gloire de l'esprit est le point d'honneur d'aujourd'hui⁷. »

Ce long passage est-il une « simple paraphrase » des *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751) de Duclos ? Puisque Victor Del Litto nous apprend que Stendhal a utilisé le chapitre VIII de cet ouvrage, examinons celui-ci pour voir quelles sont les phrases qui lui ont servi. Si l'on se reporte au chapitre VIII « Sur les Gens à la mode » dans l'édition de 1780⁸ qu'il aurait pu lire, on constate que quatre de ses alinéas nous offrent des textes dignes d'intérêt. Voici d'abord le troisième alinéa du chapitre qui commence ainsi :

L'home aimable, du moins celui à qui l'on done aujourd'hui ce titre, est fort indifférent sur le bien public, ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût & le hasard le jètent, & prêt à en sacrifier chaque Particulier. Il [p. 155] n'aime persone, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, & souvent est méprisé & recherché par les mêmes gens⁹.

Les parties que j'ai soulignées sont justement celles qui figuraient dans le premier alinéa du passage cité de l'*Histoire de la peinture en Italie*. Est-il légitime d'appeler celui-ci « une simple paraphrase » de Duclos ? Si le mot *paraphrase* signifie, selon les définitions du *Trésor de la langue française*¹⁰, « développement explicatif d'un texte, souvent verbeux et diffus, qui ne fait qu'en délayer le contenu sans que rien ne soit ajouté au sens ou à la valeur » ou (en linguistique) « opération de reformulation aboutissant à un énoncé contenant le même

⁷ *Histoire 1817*, t. II, p. 140-142 ; souligné par l'auteur.

⁸ *Considérations sur les mœurs de ce siècle, Septième édition*, Paris, Prault et Durand, 1780, p. 153-172.

⁹ *Ibid.*, p. 154-155.

¹⁰ Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol., s.v. *paraphrase*.

signifié (ou encore ayant une même structure profonde), mais dont le signifiant est différent, notamment plus long (autrement dit, dont la structure de surface est différente) », il me paraît difficile de suivre l'avis de l'éditeur de 1996, puisque Stendhal a recopié fidèlement Duclos en omettant seulement une douzaine de mots et en normalisant la graphie, et qu'il n'a pas changé de mots et de constructions. Ne faut-il pas dire plutôt que c'est une transcription scrupuleuse ?

Voyons ensuite le passage des *Considérations* qui correspond au deuxième alinéa de l'*Histoire de la peinture en Italie* que j'ai cité plus haut :

Le bon ton dans ceux qui ont le plus d'esprit, consiste à dire agréablement des riens, & ne se pas permettre le moindre propos sensé, si l'on ne le fait excuser par les grâces du discours ; à voiler enfin la raison quand on est obligé de la produire, avec autant de soin que la pudeur en exigeoit autrefois, quand il s'agissoit d'exprimer quelque idée libre. L'agrément est devenu si nécessaire, que la médisance même cesseroit de plaire, si elle en étoit dépourvue¹¹.

Ici la transcription stendhalienne est plus fidèle que dans le premier cas, puisque le remaniement se réduit au remplacement de « l'on » par « on », à une petite modification de la ponctuation et à la normalisation de la graphie. Même le soulignage de « bon ton » dans le texte de Duclos est conservé dans l'*Histoire de la peinture en Italie*. Peut-on affirmer que Stendhal a fait « une simple paraphrase » ? Ne devrait-on pas dire plutôt qu'il a fait « un simple recopiage » ?

Son troisième alinéa provient de la phrase suivante des *Considérations*. Je souligne les parties qui se retrouvent chez Stendhal :

Ce prétendu bon ton qui n'est qu'un abus de l'esprit, ne laisse pas d'en exiger beaucoup ; ainsi il devient dans les sots un jargon inintelligible pour eux-mêmes ; [...]¹².

En passant dans l'*Histoire de la peinture en Italie*, la phrase de Duclos a perdu ses deux mots finaux, mais à leur place, elle a reçu une virgule après « bon ton ». Ce sont des mutations si futiles qu'il serait difficile de qualifier Stendhal de paraphrasteur.

Qu'en est-il de son dernier alinéa ? Voici le passage correspondant des *Considérations*. J'ai souligné les parties qu'a utilisées notre écrivain :

Les choses étant sur le pied où elles sont, l'homme le plus piqué n'a pas le droit de rien prendre au sérieux, ni d'y répondre avec dureté. On ne se donne pour ainsi dire que des cartels d'esprit ; il faudroit s'avouer vaincu, pour recourir à d'autres armes, & la gloire de l'esprit est le point d'honneur d'aujourd'hui¹³.

¹¹ Duclos, *op. cit.*, p. 161 ; c'est l'auteur qui souligne « bon ton », le reste l'est par moi.

¹² *Ibid.*, p. 162 ; c'est l'auteur qui souligne « bon ton », le reste l'est par moi.

¹³ *Ibid.*, p. 166.

Ici Stendhal a conservé telles quelles les deux phrases de Duclos et son intervention se limite à la suppression de la virgule après « vaincu » et à la normalisation de la graphie.

Après cette collation rapide, peut-on dire que le passage entre guillemets de l'*Histoire de la peinture en Italie* n'est qu'« une simple paraphrase » comme l'affirme Victor Del Litto ? Ne faut-il pas insister plutôt sur le soin méticuleux avec lequel Stendhal a transcrit les morceaux qui lui avaient plu dans les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* ? Pourquoi l'éditeur de 1996 a-t-il mis cette note sur ce morceau ? Avant de la rédiger, avait-il comparé celui-ci avec l'ouvrage de Duclos ? On peut en douter, car divers indices suggèrent¹⁴ qu'il a préparé son produit Folio en travaillant uniquement sur l'édition que Paul Arbelet¹⁵ avait publiée en 1924 et qu'il a republiée en 1969 pour le Cercle du Bibliophile¹⁶. Dans le cas présent, il s'est apparemment appuyé sur la note de son prédécesseur :

Toute cette citation est faite de fragments, que Stendhal a découpés çà et là dans le chapitre VIII des *Considérations sur les mœurs*, et qu'il ne reproduit pas toujours exactement¹⁷.

Paul Arbelet me semble ici un peu trop sévère. Où Stendhal a-t-il altéré le texte de Duclos ? L'éditeur de 1924 a remarqué dans une autre note¹⁸ qu'il avait sauté « pour eux-mêmes » après « un jargon inintelligible ». Cependant, comme on l'a vu, pour le reste l'auteur de l'*Histoire de la peinture en Italie* avait transcrit les *Considérations* avec une fidélité peu habituelle, contrairement à bien d'autres citations qu'il avait traitées avec moins de délicatesse. Il me paraît donc plus juste de dire que Stendhal « reproduit exactement » des fragments du chapitre VIII de l'ouvrage de Duclos. L'avis excessif de Paul Arbelet a probablement donné à Victor Del Litto l'idée que la citation avait subi de nombreuses transformations et qu'elle méritait d'être qualifiée d'« une simple paraphrase » plutôt qu'une transcription scrupuleuse. S'il avait consulté les *Considérations*, il n'aurait pas *paraphrasé* le décret de son prédécesseur d'une manière si malheureuse.

* * *

Il va sans dire que l'éditeur de 1996 a introduit dans son annotation des commentaires de son cru. Parmi bien des cas qui appartiennent à cette catégorie,

¹⁴ Voir mes deux articles cités.

¹⁵ Stendhal, *Histoire de la peinture en Italie, Texte établi et annoté avec préface et avant-propos* par Paul Arbelet, Paris, Champion, 1924, 2 vol. Je désigne cette publication par *Histoire.A*.

¹⁶ *Id.*, *Histoire de la peinture en Italie, Texte établi et annoté avec préface et avant-propos* par Paul Arbelet, nouvelle édition établie sous la direction de Victor Del Litto et Ernest Abravanel, Genève, Edito-Service, 1969, Cercle du Bibliophile, 2 vol. Je désigne cette publication par *Histoire.AD*.

¹⁷ *Histoire.A*, t. II, p. 465 ; titre souligné par l'auteur.

¹⁸ *Ibid.*, note sur la page 105 : « ... un jargon inintelligible. – inintelligible pour eux-mêmes, disait Duclos. » (souligné par l'auteur).

examinons celui qui suit la note sur la citation de Duclos que l'on vient de voir. Cette note 347 est conçue ainsi :

Le chevalier de Grammont et Matha – graphie correcte du nom – sont deux personnages des *Mémoires du chevalier de Grammont* par Antoine Hamilton (1804)¹⁹.

Que signifie cette phrase apparemment simple ? Un lecteur naïf comme moi comprendrait sans doute trois choses :

- 1) Un certain Antoine Hamilton a publié un ouvrage appelé *Mémoires du chevalier de Grammont* ;
- 2) Ce livre a paru en 1804 ;
- 3) Il a mis sur scène deux personnages : d'une part « le chevalier de Grammont » et de l'autre « Matha », dont la bonne forme est celle qui figure dans cette note.

Pour voir si cette interprétation convient ou non, il ne serait pas inutile de savoir tout d'abord que la note 347 porte sur la phrase finale du chapitre CXII « De la décence des mouvements chez les Grecs », qui est imprimée dans l'édition Folio de la manière suivante :

Le chevalier de Grammont et Matta n'eussent paru qu'un instant dans Athènes pour passer aux Petites-Maisons²⁰.

Ceux qui ont lu cette phrase diraient probablement que l'éditeur a donc attiré l'attention des lecteurs sur la leçon de son texte de base « Matta », qu'il a considérée comme erronée et qu'il a remplacée dans sa note par la forme « Matha » qui figurait dans les *Mémoires du chevalier de Grammont*. Leur compréhension renferme pourtant plusieurs erreurs.

Observons d'abord que le texte de 1996 n'est pas tout à fait conforme à celui de l'édition originale de 1817. Cette dernière nous offre la version suivante :

Le chevalier de Grammont et Mathan n'eussent paru [p. 144] qu'un instant dans Athènes pour passer aux petites Maisons²¹.

Et l'errata du début du second tome de la publication originale a corrigé « Mathan » en « Matha ». Le nom du second personnage évoqué est donc « Matha » chez Stendhal et non pas « Matta » comme chez Victor Del Litto. D'où celui-ci a-t-il tiré la graphie qu'il a adoptée ? Si je ne m'abuse, sa source est l'édition de Paul Arbelet, car celui-ci avait « corrigé » tacitement « Matha » en « Matta », de même qu'il avait remplacé « petites

¹⁹ *HistoireD*, p. 647, note 347.

²⁰ *Ibid.*, p. 317.

²¹ *Histoire1817*, t. II, p. 143-144.

Maisons » par « Petites-Maisons » avec majuscule et trait d'union²². L'éditeur de 1996 qui n'a pas consulté l'édition originale est parti de cette version amendée pour observer dans sa note que la « graphie correcte du nom » n'est pas « Matta » mais « Matha ». S'il avait travaillé sur la publication de 1817 et son errata, il n'aurait pas eu besoin de dire que le nom du personnage est « Matha ». Voilà une nouvelle preuve qui nous apprend quel était le texte de base de Victor Del Litto.

Après cette mise au point élémentaire, il reste à bien saisir la note 347. Le premier point que le lecteur naïf a cru comprendre est : « Un certain Antoine Hamilton a publié un ouvrage appelé *Mémoires du chevalier de Grammont* ». Si l'on se reporte à un autre ouvrage de Victor Del Litto intitulé *Les Bibliothèques de Stendhal*, on trouve dans le « Catalogue des livres invendus restés à Civitavecchia » un autre titre : « Hamilton. Mémoires du comte de Grammont, 1^{ère} partie, 1760. in-16²³. » Ces deux titres se réfèrent-ils à un même ouvrage ? Si oui, lequel est bon ? Comme chacun peut le vérifier facilement, il s'agit d'un même ouvrage ; c'est un roman paru en 1713. D'après le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, sa première édition porte néanmoins sur la couverture les mots suivants :

Mémoires de la vie du comte de Grammont ; contenant particulièrement l'histoire amoureuse de la cour d'Angleterre, sous le regne de Charles II, A Cologne, Chez Pierre Marteau, MDCCXIII.

Et en 1760, l'imprimerie de Didot a réédité l'ouvrage sous le titre de *Mémoires du Cte de Grammont*, tandis qu'en 1851 Firmin-Didot frères lui a attribué celui de *Mémoires du chevalier de Grammont*. Entre-temps, les *Œuvres complètes d'Hamilton* en trois volumes, accompagnées d'une notice de Louis-Simon Augier, ont vu le jour l'an XIII, dans lesquelles le roman est appelé *Mémoires de Grammont*²⁴. Dans les publications qui les ont suivies coexistent ces quatre formules. Ainsi, le titre qui figure dans la note 347 du produit Folio est celui qui a fait son apparition en 1851. Pourquoi Victor Del Litto a-t-il choisi cette forme aux dépens des trois autres ? A-t-il jugé que celle-ci s'imposait de nos jours et qu'elle était préférable à la formule de l'édition originale ? Ou plus prosaïquement parce qu'il se référait, comme Jean Goldzink l'a fait dans un de ses articles²⁵, à sa réédition de 1958 aux Éditions du Rocher (Monaco) : Hamilton, *Mémoires du chevalier de Gramont, Texte établi, annoté et présenté par Claire-Éliane Engel* ? Il m'est impossible de répondre à la question. Chacun se demandera s'il est légitime d'adopter une forme postérieure pour expliquer un passage de *l'Histoire de la peinture en Italie*, parue en 1817.

²² *Histoire A*, t. II, p. 106-107.

²³ Paris, Champion, 2001, p. 213.

²⁴ Paris, Colnet, etc., an XIII, 3 vol., t. I, p. 17.

²⁵ Voir Jean Goldzink, « Libertinage et politique dans le roman libertin des Lumières », dans *Littérature classique*, t. LV, 2004, p. 243-255, surtout p. 245.

Le deuxième point que le lecteur ignorant a cru comprendre en lisant la note 347 est que l'ouvrage d'Antoine Hamilton a paru en 1804. Cette interprétation est naturellement fautive. L'auteur étant né en 1646 à Roscrea (en Irlande) et mort à Saint-Germain-en-Laye le 21 avril 1720, il est difficile d'imaginer qu'il a fait quelque chose au début du XIX^e siècle. D'autre part, comme on l'a vu, les *Mémoires de la vie du comte de Grammont* ont été publiés en 1713. Alors, que signifie le chiffre « 1804 » qui vient après le nom d'Antoine Hamilton dans la note de Victor Del Litto ? Faut-il penser qu'il se réfère à la parution des *Œuvres complètes d'Hamilton* en trois volumes que j'ai mentionnées plus haut ? Ce ne serait pas impossible, mais leur publication a-t-elle une portée si considérable ? Ne doit-on pas plutôt se rappeler ce que l'érudit a dit dans sa thèse²⁶ de 1959, à savoir que Stendhal a lu le roman au début de juin 1804 ? Si c'est bien la bonne interprétation du millésime mis entre parenthèses, on peut se demander combien de lecteurs de Folio – et éventuellement combien de stendhaliens – pourraient deviner ce détail biographique en parcourant distraitemment l'annotation de l'*Histoire de la peinture en Italie*. L'exigence de l'éditeur n'est-elle pas un peu excessive ? En tout cas, il me semble que c'est l'unique interprétation possible que l'on puisse donner à la mention de l'année 1804.

Le troisième point qu'aurait compris le lecteur candide de la note 347 est qu'à côté du chevalier de Grammont, le nom du second personnage du roman d'Antoine Hamilton doit être « Matha ». Cette remarque qui paraîtrait simple n'est pas si aisée à interpréter. Si l'on se reporte à l'édition originale des *Mémoires de la vie du comte de Grammont* en 1713, le personnage est appelé Matta²⁷. La même leçon se retrouve dans les *Œuvres complètes* de l'an XIII²⁸ que Victor Del Litto avait mentionnées dans sa thèse. Ces occurrences nous suggèrent que celui-ci n'utilise pas l'adjectif *correct* pour dire que la graphie « Matha » est conforme à celle du roman d'Antoine Hamilton. Il paraît vouloir dire que le personnage mis en scène par ce dernier est historique, que son vrai nom est Charles de Bourdeille, comte de Matha (mort en 1674) et que par conséquent Stendhal aurait dû écrire « Le chevalier de Grammont et *Matha* n'eussent paru [...] » à la fin du chapitre CXII de l'*Histoire de la peinture en Italie*.

Cette interprétation entraîne toutefois une nouvelle difficulté. S'il est vrai que Victor Del Litto préférerait appeler « Matha » le second personnage des *Mémoires*, on ne voit pas pourquoi il n'a rien dit sur la graphie du héros. Car celui-ci aussi est un personnage historique, appelé Philibert de Gramont (1621-1707). C'est le beau-frère d'Antoine

²⁶ Victor Del Litto, *La Vie intellectuelle de Stendhal. Genèse et évolution de ses idées (1802-1821)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1959, p. 193.

²⁷ Voir par exemple les pages 7-8 : « MATTA fut de [p. 8] ce nombre. »

²⁸ Voir t. I, p. 23 : « Matta fut de ce nombre. » On lira aussi la notice de Louis-Simon Augier dans le t. I, p. 18 : « Matta, ou Matha, selon quelques-uns, étoit de la maison de Bourdeille, ainsi que Brantome et Montrésor, dont on a des mémoires. »

Hamilton, dont parlent Madame de Sévigné²⁹, Saint-Simon³⁰ et d'autres et qui, sous le nom du chevalier d'Aigremont, joue un rôle dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin³¹. L'article « Gramont (Philibert, comte de) » de la *Biographie universelle, ancienne et moderne*³² retrace sa vie en détail. Dans ces conditions, l'éditeur de 1996 n'aurait-il pas dû observer que Stendhal avait eu tort de conserver la graphie « Grammont » au lieu de la corriger en « Gramont » ? Il est impossible de deviner les raisons qui l'ont amené à traiter différemment la forme des deux personnages des *Mémoires*. Du reste, ceux-ci ne reçoivent pas non plus un traitement identique dans l'index qui clôt le volume de l'édition Folio. Alors que l'on y trouve « GRAMMONT, chevalier de » (p. 676) – quoique sans élément biographique et avec un seul renvoi à la page 343 (il faut y en ajouter un autre à la page 317, occurrence du chapitre CLII), on y cherche en vain « MATTA » ou « MATHA ». Pourquoi ce dernier n'a-t-il pas droit à un article ? C'est un autre mystère.

* * *

L'édition de l'*Histoire de la peinture en Italie* due à Victor Del Litto contient ainsi des notes qui sont peu faciles à comprendre et qui ne nous satisfont pas entièrement. Puisque je viens de parler de l'index, examinons « STAËL, Germaine Necker, Madame de (1766-1817)³³ ». L'éditeur nous y apprend que ce nom apparaît trois fois dans l'ouvrage : aux pages 209, 233 et 341. Les lecteurs pressés se diraient alors qu'ils ajouteront ces occurrences au dossier sur Stendhal lecteur de Madame de Staël, dossier que Victor Del Litto a ouvert en 1938 dans son article paru dans *Ausonia*³⁴. Mais au lieu de nous précipiter, voyons dans quels contextes figure le nom de l'écrivaine.

La première occurrence se lit dans le chapitre LVII « Malheurs de Léonard », plus précisément dans son troisième alinéa. L'auteur compare la gravure qu'Edelynck a réalisée « sur un dessin de Rubens, fait d'après Léonard », avec « Virgile traduit par madame de Staël³⁵ ». Paul Arbelet³⁶ nous apprend en note que la mention du graveur remonte aux

²⁹ Voir sa lettre à Bussy-Rabutin, le 25 novembre 1655, dans Madame de Sévigné, *Correspondance, Texte établi, présenté et annoté par Roger Duchêne*, Paris, Gallimard, 1972-1978, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol., t. I, p. 36 : « Le prince disant que le chevalier de Gramont avait l'autre jour ses poches pleines d'argent, [...] »

³⁰ Voir Saint-Simon, *Mémoires, Additions au Journal de Dangeau, Édition établie par Yves Coirault*, Paris, Gallimard, 1983-1988, Bibliothèque de la Pléiade, 8 vol., t. II, p. 329 : « Les étranges *Mémoires* du comte de Gramont écrits par lui-même apprennent qu'elle était Hamilton, et comment il l'épousa en Angleterre. »

³¹ Voir l'*Histoire amoureuse des Gaules*, dans *Libertins du XVII^e siècle, Édition établie, présentée et annotée par Jacques Prévot*, Paris, Gallimard, 1998-2004, Bibliothèque de la Pléiade, 2 vol., t. II, p. 558 : « [...] comme c'est une personne fort extraordinaire il est à propos d'en faire la description. Le chevalier avait les yeux riants, le nez bien fait, [...] »

³² T. XVIII, Paris, L. G. Michaud, 1817, p. 281-283.

³³ *HistoireD*, p. 696.

³⁴ « Stendhal lecteur de Madame de Staël », dans *Ausonia*, octobre-décembre 1938 ; version augmentée dans le *Mercur de France*, 1950 et dans Victor Del Litto, *Une Somme stendhalienne. Études et documents 1935-2000*, Paris, Champion, 2002, 2 vol., t. I, p. 165-171.

³⁵ *Histoire1817*, t. I, p. 228.

³⁶ *HistoireA*, t. I, p. 368, note sur la page 233.

Memorie storiche su la vita, gli studj, e le opere di Lionardo da Vinci de Carlo Amoretti³⁷, tandis que Victor Del Litto indique qu'aux yeux de Stendhal, le style emphatique de Madame de Staël s'oppose à « la simplicité et [au] naturel³⁸ » de Virgile.

La deuxième occurrence de l'écrivaine figure dans une phrase du chapitre LXVI « Que dans ce qui plaît nous ne pouvons estimer que ce qui nous plaît ». La voici d'après l'édition Folio :

La duchesse de la Ferté disait à *madame de Staël* : « Il faut l'avouer, ma chère amie, je ne trouve que moi qui aie toujours raison³⁹. »

Qui est la « duchesse de la Ferté » qui a prononcé cette phrase à notre écrivaine ? Il n'y a pas de note dans l'édition de 1996. Avant d'examiner de près cette occurrence, citons-en la troisième, qui figure dans une des notes que l'auteur a mise dans le chapitre CXXIX « Les salons et le forum ». En parlant des mémoires et des « lettres imprimées par hasard » qui transmettent les mœurs mieux que les histoires « presque toutes vendues d'avance par l'auteur à l'autorité, ou à sa propre considération », Stendhal énumère comme exemples – je cite d'après l'édition de 1996 – « Saint-Simon, Motteville, *Staal*, Duclos, *Lettres* de Fénelon, de madame du Deffand, etc.⁴⁰ » Cette liste de noms propres n'ayant pas fait l'objet d'une observation de Victor Del Litto, c'est son index qui nous apprend que la personne appelée « Staal » est à identifier avec Madame de Staël.

Cependant cette identification ne manque pas de poser un problème. Puisque Stendhal mentionne ce nom parmi les auteurs de mémoires – Saint-Simon (1675-1755) et ses *Mémoires* (terminées en 1750), Madame de Motteville (1621-1689) et ses *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, roi de France* (1723), Charles Pinot-Duclos (1704-1772) et ses *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751) et *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIII^e siècle* (1751) –, on se demande à quel ouvrage de Madame de Staël il se réfère. Ses *Mémoires sur la vie privée de mon père* ont paru chez Colburn, à Paris et à Londres, en 1818, c'est-à-dire après la mort de l'écrivaine survenue en 1817. Son autre ouvrage qui appartient au genre est *Dix années d'exil, ou Mémoires de l'époque la plus intéressante de la vie de Madame de Staël* et il est plus tardif puisqu'il a vu le jour à Londres, chez Treuttel et Würtz, en 1821. Les deux mémoires n'avaient donc pas encore existé au moment de la publication de *l'Histoire de la peinture en Italie* en 1817. Que faut-il en penser ? Est-ce une bévue de Stendhal ? À mon avis, on doit comprendre que « Staal » désigne, non pas Madame de Staël,

³⁷ Milan, Giusti, Ferrario e C°, 1804, p. 89 : « e la stessa zuffa incise Edelinch, su disegno però che vuolsi essere stato ridotto e contraffatto da Rubens. »

³⁸ *HistoireD*, p. 637, note 201.

³⁹ *Ibid.*, p. 233.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 341 ; le premier soulignage est de moi, tandis que le second est de l'éditeur.

mais Madame de Staal-Delaunay, c'est-à-dire Marguerite Jeanne Delaunay, baronne de Staal (1684-1750) – elle est née en 1684⁴¹ plutôt qu'en 1693 comme le dit Xavier Bourdenet⁴². Son ouvrage appelé *Mémoires de Madame de Staal, écrits par elle-même* est paru à Londres en 1755 en quatre volumes. Du point de vue chronologique, cette identification me paraît plus probable que celle de Folio. Du reste, Stendhal fait mention de ses *Mémoires* au moins trois fois dans *De l'Amour*⁴³. Et si l'on se rappelle ce que Sainte-Beuve disait de son œil attentif – « Elle les [= les Grands] observait à l'aise et aussi à ses dépens dans cette petite cour de Sceaux, absolument comme on observe de gros poissons dans un petit bassin⁴⁴ » – ou combien est savoureux son portrait de la duchesse du Maine que La Harpe a publié dans la *Correspondance littéraire* – « Mme la duchesse du Maine, à l'âge de soixante ans, n'a encore rien acquis par l'expérience : c'est un enfant de beaucoup d'esprit⁴⁵ » –, il me semble que Stendhal aurait pu très bien ranger son nom auprès de Saint-Simon, de Madame de Motteville et de Duclos. Si cette hypothèse n'est pas une pure aberration, il faudra supprimer sous « « STAËL, Germaine Necker, Madame de (1766-1817) » de l'index le renvoi à la page 341.

Pour retourner à la deuxième occurrence de Madame de Staël relevée dans l'index, le portrait de Madame de Staal-Delaunay que brosse Sainte-Beuve contient une phrase digne d'attirer notre attention :

Les scènes avec *la duchesse de La Ferté* et les aventures à Versailles sont d'un excellent comique et du meilleur goût, du plus franc, du plus simple ; cela va de pair avec la plaisanterie des *Mémoires de Grammont*⁴⁶.

La duchesse de La Ferté n'est-elle pas celle qui a prononcé la phrase rapportée dans le passage de *l'Histoire de la peinture en Italie* que j'ai cité plus haut ? Tout à l'heure, j'ai reproduit le texte procuré par Victor Del Litto (« La duchesse de la Ferté disait à madame de Staël [...] »). Mais la remarque de Sainte-Beuve ne nous invite-t-elle pas à vérifier s'il s'agit vraiment de Madame de Staël et si l'interlocutrice de la duchesse ne serait pas plutôt

⁴¹ Voir l'article « Staal (Marguerite Jeanne Delaunay, baronne de) », dans *Dictionnaire des lettres françaises publié sous la direction du Cardinal Georges Grente, Le XVIII^e siècle, Édition revue et mise à jour sous la direction de François Moureau*, Paris, Librairie Générale Française, 1995, p. 1254-1255.

⁴² Voir Stendhal, *De l'Amour, Présentation, notes, annexes, chronologie et bibliographie* par Xavier Bourdenet, Paris, Flammarion, 2014, GF Flammarion, p. 477, note 148.

⁴³ Voir les chapitres LIV et LV et le fragment 165 dans Stendhal, *De l'Amour, Édition présentée, établie et annotée par Victor Del Litto*, Paris, Gallimard, 1980, Folio classique, p. 209, 216 et 314. Comme il n'a pas commenté ces occurrences et qu'il n'y a pas d'index, on ne voit pas comment l'éditeur les a comprises.

⁴⁴ « Mémoires de Madame de Staal-Delaunay publiés par M. Barrière », dans Sainte-Beuve, *Derniers portraits littéraires*, Paris, Didier, 1858, p. 439.

⁴⁵ La Harpe, « Lettre CLXXVIII », dans *Correspondance littéraire, adressée à son altesse impériale Mgr le Grand-Duc, aujourd'hui empereur de Russie, et à M. le comte André Schowalov, chambellan de l'impératrice Catherine II, depuis 1774 jusqu'à 1789*, par Jean-François La Harpe, t. IV, Paris, Migneret et Dupont, 1801, p. 52.

⁴⁶ Sainte-Beuve, *op. cit.*, p. 439 ; le premier soulignage est de moi, tandis que le titre est souligné par l'auteur.

Madame de Staal-Delaunay ? Stendhal a-t-il confondu « Staël » et « Staal » ? La réponse se trouve dans l'édition originale de 1817, dont voici le texte :

La duchesse de La Ferté disoit à madame de Staal : « Il faut l'avouer, ma chère amie, je ne trouve que moi qui aie toujours raison⁴⁷. »

Ce n'est donc pas Stendhal qui s'est trompé, mais Victor Del Litto, qui a « corrigé » par mégarde le texte. La leçon originelle était pourtant bien conservée par Paul Arbelet⁴⁸, qui malheureusement n'a pas commenté la scène. Si au moins il avait indiqué que l'auteur parlait de Madame de Staal-Delaunay et de sa protectrice, Marie Isabelle Gabrielle Angélique de La Mothe-Houdancourt, duchesse de La Ferté-Senneterre (1654-1726), il aurait sans doute évité à son successeur de remplacer « Staal » par « Staël ».

Dans les *Mémoires* de Madame de Staal-Delaunay, la scène évoquée par Stendhal est décrite de la manière suivante :

Ce fut depuis le retour de ses bonnes grâces, qu'elle [= la duchesse de La Ferté] me dit un jour : *Tiens, mon enfant, je ne vois que moi qui aie toujours raison*. Cette parole a servi plus qu'aucun précepte, à m'apprendre la défiance de soi-même, & je me la rappelle toutes les fois que je suis tentée de croire que j'ai raison⁴⁹.

La phrase que j'ai soulignée correspond à peu près à celle qui figure dans l'*Histoire de la peinture en Italie*. La version stendhalienne qui en diffère un peu est-elle le résultat d'une déformation insouciant, comme il arrive souvent chez Stendhal ? Apparemment non, car ce dernier s'est appuyé sur une autre source. Il s'agit de *De l'Esprit* d'Helvétius. Le discours II de cet ouvrage nous offre une phrase digne d'intérêt :

La duchesse de la Ferté disoit un jour à Madame de Staal : Il faut l'avouer, ma chère amie, je ne trouve que moi qui aie toujours raison⁵⁰.

Sauf le complément circonstanciel « un jour », les parties que j'ai soulignées se retrouvent telles quelles dans le texte de Stendhal, qui s'est borné à y introduire les guillemets. Il serait difficile d'attribuer à un hasard l'accord si parfait des deux versions.

Du reste, cet emprunt a été signalé il y a soixante-dix ans par Jules C. Alciatore dans *Stendhal et Helvétius. Les sources de la philosophie de Stendhal*⁵¹. Pourquoi « "le Pape" » du

⁴⁷ *Histoire* 1817, t. I, p. 273.

⁴⁸ *Histoire* A, t. I, p. 267.

⁴⁹ *Mémoires de Madame de Staal, écrits par elle-même*, Londres, 1755, 4 vol., t. I, p. 206.

⁵⁰ *Œuvres complètes de M. Helvétius, Nouvelle édition, corrigée et augmentée sur les manuscrits de l'auteur, avec sa vie et son portrait, De l'Esprit*, t. I, Londres, 1781, p. 43.

⁵¹ Genève, Droz, 1952, p. 256.

stendhalisme⁵² » qui avait cité et même critiqué cet ouvrage dans sa thèse⁵³ de 1959 a-t-il négligé d'en tenir compte dans sa publication de 1996 ? Même si les contraintes éditoriales ne lui avaient pas permis d'annoter en détail le passage, une brève note qui se réfère à Helvétius et à Madame de Staal-Delaunay n'aurait pas été superflue. Quoi qu'il en soit, il faut corriger dans l'édition Folio le texte du chapitre LXVI, et dans son index, on doit créer un article « STAAL, Marguerite Jeanne Delaunay, baronne de (1684-1750) » avec renvoi aux pages 233 et 341. Du coup, l'article « STAËL, Germaine Necker, Madame de (1766-1817) » n'aura désormais qu'un seul renvoi.

* * *

Puisque Madame de Staël a perdu ainsi deux renvois dans l'index de l'*Histoire de la peinture en Italie* éditée par Victor Del Litto, il ne serait peut-être pas tout à fait inutile de proposer d'y en rajouter un. Dans cet ouvrage, il y a deux citations tirées d'une comédie intitulée *L'Éteignoir*. La première figure dans le chapitre XV « Du goût françois dans les arts », tandis que la seconde se lit dans le chapitre CIX « Que la vie active ôte la sympathie pour les arts » :

- 1) Le lecteur le plus sot craint le plus d'être dupe.
L'Éteignoir, comédie⁵⁴.
- 2) La raison me le dit, mais mon cœur n'en croit rien.
L'Éteignoir, comédie⁵⁵.

Sur ces deux alexandrins, Paul Arbelet⁵⁶ s'est demandé s'ils venaient d'une pièce de l'époque ou s'ils étaient dus à Stendhal, tandis que Victor Del Litto⁵⁷ affirme avec moins d'hésitation qu'ils provenaient de la comédie *L'Éteignoir* que celui-ci préparait à l'époque. Même si ce sont des vers créés par l'auteur, il ne serait pas tout à fait absurde de supposer que l'idée qu'ils expriment ne sont pas inédite. Stendhal aurait peut-être reformulé selon son goût des phrases célèbres.

Ainsi, l'alexandrin du chapitre XV nous rappelle ce que Madame de Staël disait dans le chapitre XXVI « De la comédie » de *De l'Allemagne*. Citons le passage d'après l'édition de 1814 parue chez Brockhaus, qui était dans la bibliothèque de Stendhal⁵⁸ :

⁵² Selon l'expression du site internet de l'Association Stendhal et des amis du musée Stendhal (Grenoble) : <https://www.association-stendhal.com/bibliographie-coup-de-coeur/108-les-revues-stendhaliennes>.

⁵³ *Op. cit.*, surtout p. 46, note 78.

⁵⁴ *Histoire 1817*, t. I, p. 58.

⁵⁵ *Ibid.*, t. II, p. 129.

⁵⁶ *Histoire A*, t. I, p. 326, note sur la page 104 et t. II, p. 463, note sur la page 97.

⁵⁷ *Histoire D*, p. 627, note 74 et p. 646, note 338 (où le renvoi à la « note 73 » est à lire « note 74 »).

⁵⁸ Voir le « Catalogue des livres invendus restés à Civitavecchia », *op. cit.*, p. 224.

*Ce que les hommes craignent le plus, pour la plupart, c'est de passer pour dupes, et il leur paroît beaucoup moins ridicule de se montrer occupés d'eux-mêmes en toute circonstance, qu'attrapés dans une seule*⁵⁹.

Les reproches que l'auteur de *l'Histoire de la peinture en Italie* adressait souvent à Madame de Staël et à son style emphatique ne l'empêchaient pas, ainsi que l'a observé Philippe Berthier⁶⁰, de bien connaître ses œuvres et ses idées. On peut donc imaginer aisément qu'il est parti de la proposition, composée de dix-neuf syllabes, que j'ai soulignée, afin d'en faire un bon alexandrin qu'il a mis dans son ouvrage.

Quant au vers du chapitre CIX, puisqu'il oppose la raison et le cœur, son idée n'est pas neuve. On se souvient d'une chanson que l'abbé Michel de Pure a insérée dans *La Prétieuse* : « Je ne puis accuser mes sens, [...] / Mais contre ma raison mon cœur est animé⁶¹ ». Parmi bien des auteurs qui s'exprimaient sur cette opposition, on peut penser au fameux pari de Pascal, et en particulier à la phrase suivante. La voici d'après l'édition de 1702 que possédait Stendhal⁶² :

Le cœur a ses raisons, que la raison ne connoît point⁶³.

Stendhal aurait pu lire la phrase dans cette édition des *Pensées*, ou chez Chateaubriand qui la citait dans son *Génie du christianisme*⁶⁴. Comme on sait, l'édition lyonnaise de ce dernier était dans sa bibliothèque⁶⁵. Et il n'aurait pas eu trop de mal à transformer une phrase de quatorze syllabes en un vers de douze syllabes.

Il va sans dire que ces rapprochements ne sont qu'hypothétiques. Mais si ces suggestions ne sont pas tout à fait absurdes, on pourra enrichir l'index de *l'Histoire de la peinture en Italie*, tout en versant le premier cas dans le dossier déjà bien fourni sur Stendhal lecteur de Madame de Staël et le second cas dans le dossier sur Stendhal lecteur de Pascal.

⁵⁹ *De l'Allemagne par M^{me} la baronne de Staël-Holstein, Nouvelle édition précédée d'une introduction par M^r Charles de Villers et enrichie du texte original des morceaux traduits*, t. III, Paris et Leipsic, F. A. Brockhaus, 1814, p. 165.

⁶⁰ Voir son article « Staël, Germaine baronne de », dans *Dictionnaire de Stendhal, publié sous la direction de Yves Ansel, Philippe Berthier et Michael Nerlich*, Paris, Champion, 2003, p. 686.

⁶¹ *La Prétieuse, ou le Mystère de la ruelle dédiée à telle qui n'y pense pas, Première partie*, Paris, Guillaume de Luyne, 1656, p. 5 : « CHANSON. / Je ne puis accuser mes sens, / Quoy qu'auteurs des maux que je sens, / Ils ont esté surpris d'un objet trop aimable ; / Mais contre ma raison mon cœur est animé, / De voir que la coupable / Me fasse plus aimer que je ne suis aimé. »

⁶² Voir le « Catalogue des livres invendus restés à Civitavecchia », *op. cit.*, p. 213.

⁶³ *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, Qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers, Nouvelle édition*, Paris, Guillaume Desprez, 1702, p. 259. Dans l'édition de Michel Le Guern, la phrase est suivie d'une proposition, voir *Pensées*, dans Pascal, *Œuvres complètes, Édition présentée, établie et annotée par Michel Le Guern*, Paris, Gallimard, 1998-2000, Bibliothèque de la Pléiade, 2 vol., t. II, fragment 397 (Brunschvicg 277), p. 679 : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point ; on le sait en mille choses »

⁶⁴ *Génie du christianisme, ou Beautés de la religion chrétienne par François-Auguste Chateaubriand, Cinquième édition*, t. V, Lyon, Ballanche, 1809, p. 8 : « Pour démontrer que les preuves rigoureuses ne sont pas toujours celles qu'on doit employer en matière de religion, il dit ailleurs (dans ses *Pensées*) que le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point. » (souligné par l'auteur).

⁶⁵ Voir le « Catalogue des livres invendus restés à Civitavecchia », *op. cit.*, p. 228.